



Troubles de voisinage graves

Par doubleforce

bonjour l'audience en correctionnelle de mon voisin déséquilibré mental sous curatelle a été reportée en mars 2023 car récidiviste il doit faire un examen psychiatrique avant
il a vandalisé ma porte avec une batte de baseball c'est mon bailleur social qui s'est occupé de la réparation en se faisant rembourser par sa curatrice
je l'avais filmé quand il m'a poursuivi avec sa batte de baseball c'est ce qui m'a permis d'être crédible quand j'ai déposé une plainte au commissariat de police
il continu a écrire des graffitis sur ma porte, me harceler ou m'insulter dans le couloir ou devant ma fenêtre
il me reproche d'être une balance parce qu'au début du conflit, il avait laissé un caddy de supermarché devant ma porte qu'il n'a pas voulu déplacer
alors j'avais prévenu le bailleur
il interpelle des inconnus des jeunes des voisins et se fait passer pour une pauvre victime handicapé maltraité et violenté
habitant au rdc j'ai reçu une pierre sur ma fenêtre qui a cassé mon double vitrage
le bailleur ne veut rien savoir en disant que c'est à mon assurance de prendre en charge
mais je ne suis pas assuré pour le vandalisme et le bris de verre et de toute façon pourquoi je payerai une franchise si je l'étais ?
malgré qu'il a des différends avec d'autres voisins une pétition est très compliquée car les gens ne communiquent pas beaucoup dans la copropriété en grande partie d'origine étrangère

Par ESP

Bonjour et bienvenue
Merci pour votre exposé, mais nous sommes un forum juridique, quelle est votre question ?

Par doubleforce

mon double vitrage

Par yapasdequoi

Bonjour,
A part porter plainte et déclarer le sinistre à votre assureur, il n'y a pas d'autre piste.
La casse du vitrage ne peut pas être imputée à ce voisin, même si vous avez de forts soupçons.
La franchise restera donc à votre charge sauf s'il avoue sa responsabilité.

Par doubleforce

merci